



HORIZONS

Ex Post-Production Résidence d'artistes aux Maisons Daura (Lot)

Nouvel appel à candidatures destiné aux diplômé·e·s de 2016 à 2020

HORIZONS est un programme proposé par la MAGCP / Maisons Daura aux artistes issu·e·s des écoles supérieures d'art de la région Occitanie : l'isdaT à Toulouse, le MOCO-ESBA à Montpellier, l'ESAD Pyrénées à Tarbes et Pau, l'ESBAN à Nîmes et en partenariat avec elles. Il a pour objectif d'accompagner de jeunes diplômé·e·s dans une nouvelle expérience professionnalisante aux Maisons Daura à Saint-Cirq Lapopie (Lot). La Maison des Arts Georges & Claude Pompidou (MAGCP), centre d'art et résidences, labellisée d'intérêt national inscrit cette initiative dans la dynamique du SODAVI, pour l'émergence d'une scène en Occitanie.

Descriptif du dispositif

La MAGCP accueille quatre jeunes artistes pour une résidence de recherche de 6 semaines aux Maisons Daura. Cette résidence comprend notamment une rencontre avec le public ainsi qu'une possible restitution en fin de résidence, à formaliser en fonction des projets.

Pour ce faire, chaque lauréat bénéficie de :

- Une bourse de 900 € (allocations et droits d'auteur).
- La prise en charge des frais de production, si production il y a, à hauteur maximale de 900€, sur présentation de factures originales.
- La prise en charge d'un aller/retour entre domicile et résidence, max. 200€.
- L'hébergement en chambre individuelle.
- La possibilité d'utiliser des ateliers à partager, selon les projets.
- L'accompagnement par l'équipe de la MAGCP : direction artistique, régie, médiation, communication.
- Un texte critique par un·e auteur·e choisi·e par la MAGCP.

Conditions d'accès

Ce dispositif est ouvert aux diplômé·e·s DNSEP des années 2016 à 2020. Le choix des lauréat·e·s est effectué par un jury, composé d'un artiste ayant bénéficié de ce programme, de la DRAC, d'un membre de l'équipe et de la directrice de la MAGCP.

Calendrier

- Envoi des dossiers d'inscription : au plus tard le 25 novembre 2020 à 12h.
- Choix du jury et réponse aux candidats : 07 décembre 2020
- Période de résidence : septembre - octobre 2021.

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature seront transmis par voie numérique à l'adresse mail suivante : **contact@magcp.fr** en précisant nécessairement comme sujet ou objet **candidatureMaisonsDaura_nomducandidat**.

Le format de l'envoi prendra la forme d'un fichier PDF compressé dont le poids n'excédera pas 5 Mo, de manière à pouvoir facilement transiter par messageries électroniques. Le fichier transmis comprendra deux parties, intitulées comme suit :

Présentation du candidat (2 pages + portfolio) :

- Un feuillet A4 présentant la démarche artistique du candidat
- Un portfolio donnant un aperçu des différents aspects de sa production plastique
- Un curriculum vitae détaillé, précisant notamment les modalités de diffusion des œuvres (expositions, catalogues, sites internet...)

Projet artistique (1 à 2 pages à rédiger spécifiquement pour le projet) :

- Une présentation écrite des axes de recherche artistique que le candidat souhaite développer lors de cette résidence (maximum 2 feuillets).

Toute candidature incomplète ou hors-délais sera rejetée, sans recours possible.

Critères de choix

Les artistes seront choisis pour :

- La pertinence de leur démarche artistique.
- Leur capacité à se mettre en résonance avec le site : pas de thème imposé mais une prise en compte des lieux en termes d'environnement social, culturel, patrimonial, naturel...
- Leur volonté de développer une expérience sur et avec ce territoire et leur capacité à en interroger les frontières.

Contractualisation avec les lauréats

Les lauréats se verront proposer une convention précisant notamment les modalités de la résidence et les obligations qui en découlent.